

Le Dojo Lourdais en assemblée



Le Dojo Lourdais a tenu son assemblée générale à la salle de judo de la Coustète, le vendredi 26 janvier.

La présidente Stéphanie ARTIGAS a ouvert la séance en remerciant madame SAYOUS adjointe aux sports, les membres du club et les parents pour leur présence à cette assemblée.

Dans son rapport moral, elle a indiqué que l'effectif du club pour la saison 2016-2017 était de 195 licenciés et que pour cette saison, malgré une légère baisse de l'ordre de 8%, le nombre de licenciés pouvait encore évoluer car on peut s'inscrire tout au long de la saison aux disciplines enseignées au club.

Petit rappel des disciplines pratiquées au club avec le judo dès l'âge de 5 ans avec ses valeurs connues et reconnues, le Taïso discipline enseignée au club depuis 4 ans, qui s'adresse à un public adulte où l'on travaille dans la bonne humeur le cardio, le renforcement musculaire, la souplesse et la maîtrise des gestes et également avec le yoga, depuis plus de 20 ans, sous la direction d'un professeur diplômé de l'institut français du yoga.

Dans son discours, la présidente a tenu à remercier les membres du comité directeur, les judokas et les parents pour leur implication lors des manifestations organisées par le club.

Les résultats sportifs les plus significatifs pour la saison 2016-2017 auront été la 9ème place au championnat de France 1ère division cadette de Marion CHATELAIN et la participation au championnat de France 1ère division senior du professeur du club

Marion LARRALDE qui a par ailleurs terminé deux fois 5ème des tournois internationaux de Marseille et de Barcelone.

Pour clôturer la séance, la présidente a donné rendez-vous à tous les membres du club et aux parents pour le mois de mars à l'occasion de l'organisation du tournoi de judo de la ville de Lourdes mais également le samedi 23 juin où le club fêtera son 50ème anniversaire, qui espérons le sera une grande journée de retrouvailles pour tous ceux qui ont pratiqué le judo au sein du Dojo Lourdaï, nous y reviendrons.

La soirée s'est terminée avec le partage de la galette des rois.

